Programme d'actions pour la culture citoyenne

Fiche expérience

ACTIONS CITOYENNES

INFORMATIONS GENERALES

Nom de la structure : ASSOCIATION DE L'ECOMUSEE D'ALSACE
Statut juridique : Association
Personne référente pour cette action : Hélène PFISTER et Christophe PERIGNON

ACTION

Intitulé de l'action : Accès privilégié à l'Ecomusée d'Alsace pour des personnes en situation de handicap
Type d'action *cf. document « exemples d'actions »* : Actions relatives à des personnes socialement exclues ou défavorisées
Date et durée : actions ponctuelles dans le cadre de conventions annuelles de partenariat avec les structures accueillant des publics handicapés (chantiers de 3 à 5j) et action annuelle (3 jours par semaine) pour les personnes en chantier d'insertion à l'INSEF (association d'Insertion Sociale par l'Emploi et la Formation)
Lieu : site de l'Ecomusée d'Alsace
Caractéristiques du territoire de réalisation *urbain, péri-urbain, rural, etc.* : rural
Publics sollicités : personnes handicapées, jeunes délinquants faisant l'objet d'un mandat judiciaire, personnes en insertion
Partenaires *opérationnels, financiers, etc.* : Protection judiciaire de la Jeunesse de Colmar, APEI d'Hirsingue (Association de Parents, de personnes handicapées et de leurs amis), IMPRO, Institut médico professionnel de Thann, INSEF (chantier d'insertion à Lutterbach), Tribunal de Colmar

Pourquoi et comment est née cette action ? Nous avons répondu aux sollicitations des structures ci-dessus

Description du déroulement de l'action :

- Conventions de 2011 à 2013 avec l'APEI de Hirsingue. L'APEI a sollicité l'Ecomusée dans le cadre d'un projet sur le thème de « l'Alsace » : permettre aux personnes accueillies de mieux connaître la région et de faire connaissance avec cet héritage vivant qu'est le patrimoine culturel. L'Ecomusée a donc permis à ce public d'accéder au site 1 fois par mois au tarif de 1€ .
- Convention de partenariat en 2013 avec l'Etablissement de Placement Educatif et d'Insertion du Haut-Rhin. Des jeunes faisant l'objet d'un mandat judiciaire ont participé à 3 chantiers (3 à 5 jours) à l'Ecomusée. L'encadrement technique était assuré par les personnels de la PJJ.
- Conventions en 2015 et 2016 avec l'IME de Thann : Mise en place de 2 « chantier jeunes » d'une semaine. L'objectif est de permettre aux jeunes de s'ouvrir davantage au

monde dans lequel ils vivent, d'acquérir un savoir-faire pratique dans le cadre du patrimoine alsacien de l'Ecomusée.
- Convention avec l'INSEF depuis 2008 : l'Ecomusée confie à l'INSEF la réalisation de travaux d'entretien des espaces verts et des jardins du musée. L'objectif de ces interventions est la mise en situation de travail de personnes en difficulté dans le cadre d'un chantier d'insertion. Le but visé pour ces personnes étant l'acquisition de techniques de travail devant favoriser leur insertion professionnelle future.
- Accueil, depuis 2012, de 15 délinquants dans le cadre d'un Travail d'Intérêt Général (100 à 200h). Les travaux réalisés sont variés et permettent aux tigistes de développer l'esprit d'équipe et le sens du respect. L'investissement s'est avéré positif pour la majorité d'entre eux : prise de conscience de l'utilité de leur travail.

Bilan de l'action *résultats attendus et imprévus*
- **pour les publics ?** Investissement positif de toutes les personnes qui ont travaillé sur le site. Satisfaction globale d'avoir acquis des compétences et fierté d'avoir travaillé à l'Ecomusée
- **pour le territoire ?**

Inscription de notre activité patrimoniale et muséologique dans la zone sociale du territoire.
Proposer une agora où les diverses catégories de public peuvent « vivre ensemble », échanger, développer leur esprit civique…
- **pour la structure ?** L'Ecomusée d'Alsace joue son rôle politique de musée de société. Comme écrit Noémie Drouget dans son livre « musée de société – de l'exposition de folklore aux enjeux contemporains », « l'engagement du musée de société vise à susciter ou encourager un engagement citoyen auprès du public ».

En quoi cette action vous semble-t-elle avoir aidé les publics touchés à mieux exercer leur citoyenneté ?
Ces actions donnent l'occasion aux personnes d'exercer leur citoyenneté de façon active et dynamique, en leur permettant de donner de soi, de donner de son temps, en agissant de manière responsable pour participer à la vie de l'association. L'accent est mis sur le « faire ensemble ». Les personnes intègrent une structure, un collectif de travail. Ce qui impose d'accepter des contraintes : acceptation de règles de comportement et de fonctionnement.